

Club de parapente Castelnau Vol Libre - Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur du 23 septembre 2017

Présents :

Martine Boulez, Jean-Luc Soulhol, Roland Dolique, Philippe Savinaud, Fred Sinatti, Bernard Tournié, Stéphane Weinberg, Laurent Fouché.

Excusés et absents : Loïc Berquet, Jacques Comte, Michel Meyniel, Didier Ruscassie, Jean-Noël Beffara, Gautier Duvivier, Jean-Hugues Guenon.

Compétition CDVL du 26 08.

Vu les conditions météo, elle n'a eu lieu que le samedi, à Crayssac.
27 pilotes ont participé, 2 ont réussi à atteindre le but, fixé au Roc.
Il n'y a pas eu de représentant de Castelnau Vol Libre.

Forum des associations :

Il a eu lieu le samedi 9 septembre. Jean-Luc a représenté le club à Souillac (2 personnes très intéressées), et Didier à Gramat (3 intéressés). Jean-luc suggère d'être présent à Biars l'année prochaine.

Achat des terrains composant le décollage du Roc:

Les papiers sont prêts, la signature est imminente. Le CDVL sera le propriétaire du terrain (partie plane du déco et une partie du bois où nous garons les véhicules). Castelnau Vol Libre en sera le gestionnaire.

Jeunesse et Sports ainsi que le Conseil Départemental vont participer à l'achat. Périgord Parapente également à hauteur de 500 €.

La participation de CVL se ferait sous la forme de l'aménagement du chemin, en grande partie communal. C'est l'entreprise de Jean-Luc Moulène qui interviendra, en étalant du grave bitume dans les parties les plus endommagées et en aménageant des sorties d'eau. Il sera bien entendu défrayé. Le maire de Lanzac nous demande un courrier avec devis pour étudier en conseil municipal l'aide qu'il peut nous accorder.

Il faut également rechercher et contacter le propriétaire de la partie privée.

Roland Besombes a récupéré la balise de Domme. Elle a été révisée et reprogrammée. Elle sera placée sur un mat en haut à droite du déco, après abattage de 2 ou 3 arbres. C'est J.L. Moulène qui sera chargé de l'installer.

Terrain de BIARS-GLANES:

Jean-Luc a rendez-vous en octobre avec la mairie de Glanes.

Terrain de Floirac :

Mr Meyniel a demandé plusieurs fois à la mairie de Floirac d'entretenir le chemin. Cette demande étant restée sans réponse, nous envisageons de faire appel ici aussi à Jean-Luc Moulène pour le même traitement qu'au Roc.

Jean-Luc Soulhol et Didier Ruscassie ont mis une clôture le long du pré, pour éviter que celui-ci ne serve de parking et de chemin d'accès au décollage.

La balise, dont l'emplacement était provisoire, y restera à titre définitif, les informations qu'elle donne étant satisfaisantes.

Club de parapente Castelnau Vol Libre - Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur du 23 septembre 2017

Déco de Martel :

Contactez COVALDOR pour réfléchir à son aménagement, sachant que c'est un site prisé également par des randonneurs, touristes, motards...

Voyage au Népal :

Jean-Marie Mas a envoyé une proposition de voyage au Népal sur janvier et février 2018. (Billet d'avion entre 550 et 650 €, hébergement entre 25 et 35 € repas compris, prévoir divers à côté...)

Jean-Marie est ok pour conseiller les parapentistes pour les vols népalais et diverses sorties possibles.

Sont déjà intéressés : Didier, Jacques et sa femme, Michel et Laurence, Roland, Jean-Luc, Jean-Marc Vega et deux copains du Nord, Fred et Stéphane éventuellement.

A suivre...

Info diverses :

- Les sites du Roc et de Floirac sont retirés des zones sensibles de protection des rapaces. Il sera toujours possible de voler avec le faucon, Youpee !!!
- Suite aux modifications de ligue consécutives au changement de région, le numéro de structure de Castelnau Vol Libre est 28049. Il peut être nécessaire dans certaines démarches.
- **L'AG est fixée au samedi 9 décembre à 17 h à Martel. Elle sera précédée d'une réunion du Comité Directeur à 14 h.**
- Le club a besoin de renouvellement, le comité directeur est démissionnaire, il faudra élire un nouveau président. Nous faisons appel à toute personne motivée !!

Le Bureau de CVL46